

§ II- LETTRES, N°431

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°189

AU T. R. P. NESPOULOUS, N°12

$\frac{1}{D}$
 J.M.J.

Bordeaux, 10 Février 1865

Je ne sais, cher Père, qui de nous deux est en retard, quoi qu'il en soit je veux vous écrire, non par amitié, certes! mais pour vous demander un petit service.

Lors d'une petite retraite que je viens de prêcher près de Nérac chez un de mes amis bons amis, M. l'Abbé Gautier curé du Puy - Fort - Eguille, j'ai promis d'envoyer par le P. Cambon :

1° Un diplôme d'érection de la Confrérie du Rosaire.

2° Le tableau des Indulgences qui doit être affiché dans la chapelle du Rosaire.

3° Les pouvoirs pour indulgencier les Rosaires

4° Les pouvoirs pour benir les cordons de la Milice Angélique.

Veillez réclamer de ma part toutes ces

Et pour recevoir de ces deux confréries. (a)

(a) Note en marge en face 1° et 2° .



pièces au R.P. Pradel et les remettre au P. Cambon qui les apportera à Nérac, où l'on a gardé de lui le meilleur souvenir et où il sera le bien-arrivé. J'ai demandé d'avance au T.R.P. Provincial la permission de réclamer ces pièces au P. Pradel.

S'il n'a pas les deux dernières, avertissez moi au plus vite, parceque je veux écrire au Révérendissime Père et je les lui demanderais.

Le Curé de Puy-Fort-Eguille a l'intention de se contenter pour la chapelle du Rosaire, d'une statue de la Vierge tenant un chapelet à la main, car la Paroisse est très petite et dès-lors fort pauvre. Je lui ai dit que cela suffisait, mais assurez-vous en, et dites-moi si je me suis trompé.

Il a déjà un Manuel du Rosaire et des feuillets pour chaque associé.

Où prêchez-vous ce Carême, cher Père? - Pour moi, je le prêche à Cannes, et j'espère bien vous voir en passant, soit à l'aller soit au moins au retour.

A Dieu, et croyez moi toujours, en dépit de toutes les absences, de toutes les distances et de tous les silences,

Tout vôtre dans le Coeur de N.S.

fr. M Jean-Joseph Lataste
des ff. Prêch.

Mille chose affectueuses (-)ux R^{ds} p^{es}.
Bissey, Mas, Girard etc etc.

